

SENEGAL : EDUCATION AUX DROITS ET A LA PAIX

Le gouvernement scolaire (GS)

■ Contexte

Bien que la situation politique au Sénégal soit relativement stable, des difficultés subsistent.

Les formes de violences qui sévissent sont diverses :

- le **conflit casamançais** freine le développement de la région. Les combats du printemps 2006 ont provoqué l'afflux de plusieurs centaines de réfugiés en Casamance.
- les **violences quotidiennes** dues à des facteurs comme les antécédents personnels (traumatismes dus au conflit), les relations étroites, l'ennui à l'école, les inégalités sociales, etc.

L'école, à l'instar des lieux de travail ou des centres de détention, constitue un espace où se développent des formes variées de violence qui tendent à gangrener la société sénégalaise.

Asseoir la culture de paix, l'enraciner profondément dans la société sénégalaise ne pourra se faire que par l'éducation à la citoyenneté, aux droits, à la diversité et à la paix auprès des enfants d'âge scolaire qui constituent 50% de la population et ce, dès l'école primaire.

La réalisation de l'objectif d'une scolarisation universelle de qualité à l'horizon 2008 constitue la première priorité du Gouvernement.

■ Programme d'Education aux droits et à la paix

Ce programme, mis en place en partenariat avec l'éducation nationale sénégalaise et l'ONG GRA-REDEP, vise à favoriser un changement de comportements pour une culture de la non-violence et de la gestion pacifique des conflits.

Le partenariat a permis d'élaborer un programme axé essentiellement sur l'éducation à la citoyenneté, à la paix et aux droits humains.

Aide et Action a facilité l'introduction du programme Éducation aux droits et à la paix dans 175 écoles élémentaires à Zinguinchor, à Kolda, à Tambacounda, à Thiès et à Dakar.

La mise en place du programme a permis :

- l'élaboration d'outils pédagogiques :
 - un guide méthodologique et pratique d'Éducation à la Citoyenneté, aux Droits et à la Paix
 - un **guide d'animation et d'encadrement des gouvernements scolaires**
 - un cahier d'activités pour les élèves
 - la formation de 260 maîtres et directeurs de 65 écoles de vulgarisation de la paix
 - la valorisation des droits humains, mise en place de caisses de solidarité entre élèves, organisations de journées culturelles sur la paix et la santé...
 - **l'instauration des gouvernements scolaires**

■ Qu'est-ce-qu'un gouvernement scolaire ?

Le gouvernement scolaire, ou gouvernement des enfants, est avant tout un outil de participation des enfants. C'est une structure dans laquelle les élèves apprennent concrètement le « vivre-ensemble » : le défi de la démocratie, de la pluralité, de l'ouverture sur le monde.

PROJET EDUCATION & PAIX D'AIDE ET ACTION

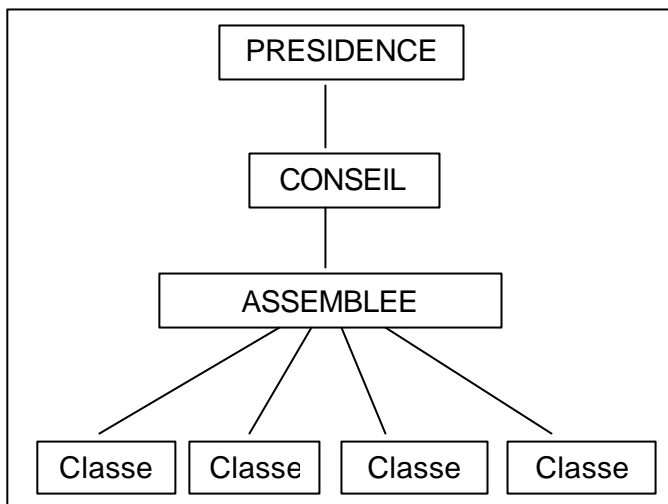
C'est un cadre de réflexion et d'action permettant aux élèves de découvrir, de manière expérimentale, la société au sens large et de vivre leur citoyenneté.

Le fonctionnement du gouvernement scolaire :

- Mise en place du gouvernement par des élections
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action
- Réunion du gouvernement tous les 15 jours

L'organisation du gouvernement scolaire

- Élection de 4 délégués par classe
- L'ensemble des délégués forme l'Assemblée scolaire
- Déclaration de candidatures et campagnes électorales pour l'élection du Président du gouvernement
- Élection du Président par l'ensemble des élèves de l'école
- Élection des Ministres par l'Assemblée scolaire



▪ Les impacts du projet Gouvernement scolaire

Le gouvernement scolaire permet une pratique réelle des principes de citoyenneté à l'école et dans les classes.

C'est un excellent instrument d'implication et de responsabilisation des élèves, qui permet une familiarisation avec les institutions de la République.

Il permet de promouvoir une culture de la paix chez les enfants et de renforcer la solidarité entre les élèves.

L'environnement scolaire se voit par ailleurs amélioré (toilettes, cour...).

Le taux de réussite au certificat de fin d'étude s'est amélioré :

45% en 2003/2004

60% en 2004/2005

91% en 2005/2006

Il s'est développé dans les écoles une solidarité agissante, un renforcement des apprentissages et une lutte systématique contre l'absentéisme, le respect des droits des enfants, la médiation dans le cadre de la culture de la paix.

▪ Eclairages

- **Le gouvernement scolaire de Mbour : ministères et rôles des membres**

Ministères	Prérogatives
Éducation	Combattre les absences, les retards et les abandons des élèves Participer à la gestion et à l'animation de la bibliothèque scolaire
Commissariat aux droits	Mettre en place un guichet de Droits Identifier et régler les conflits entre élèves
Sécurité	Créer une brigade de vigilance, surveiller les récréations

PROJET EDUCATION & PAIX D'AIDE ET ACTION

Solidarité	Installer une caisse de solidarité, récupérer les cotisations Identifier les orphelins et les sinistrés
Santé	Mettre en place un comité de santé, former les aides-soignants, gérer la salle de soins, sensibiliser en cas d'épidémie
Information	Diffuser toutes les informations dans l'école, informer sur les activités et réalisations du Gouvernement Scolaire, animer le journal d'école
Environnement	Organiser le nettoyage des toilettes, encourager l'entretien des parterres, veiller à la défense des arbres, sur la qualité des denrées vendues
Culture et Loisirs	Créer une troupe théâtrale, organiser des sorties pédagogiques...
Sports	Mettre sur pied et gérer un championnat interclasses en football et en athlétisme Intégrer les sports traditionnels dans la pratique du Sport

• Quelques réalisations du gouvernement scolaire de Mbour

Education

- Gestion de la bibliothèque scolaire
- Contrôle des retards et des absences
- Monitorat et tutorat des élèves en difficultés
- Production d'un journal « jamm ji » par les enfants
- Concours de dessins et poèmes

Environnement

- Acquisition de matériels de nettoyage avec les ressources issues de manifestations
- Embellissement de l'école : parterres de fleurs, arbres

Culture, loisirs, sport, solidarité

- Caisse de solidarité pour les démunis et sinistrés : contributions volontaires des enfants
- Compétitions interclasses en football et athlétisme
- Participation aux activités de l'Union des associations sportives scolaires (équipes de l'école)
- Manifestions culturelles
- Visites de sites : Gorée, Dakar...

• Témoignage

« 40 ans de conflits en Afrique : l'éducation oubliée »

Extraits d'entretien avec Antoine Gizenga, responsable du programme Tanzanie, qui a représenté Aide et Action au colloque international de Kinshasa sur le thème « Éducation, violences et conflits en Afrique », en mars 2006.

AEA : Quel rôle joue l'éducation dans les pays en conflit ? Et, inversement, ne peut-elle pas servir à perpétuer les conflits

A.G : Retenons dès le départ que l'éducation dont on parle ici n'est pas uniquement la scolarisation mais plutôt la transmission du savoir, du savoir-faire et surtout du savoir-être. Elle s'acquiert partout : à l'école, à la maison et ailleurs. L'éducation est un puissant moyen de reconstruction. Elle met l'accent sur les valeurs universelles fondamentales (paix, solidarité, respect, liberté etc.). Je suis convaincu qu'une personne ayant intériorisé ces valeurs cherchera par la suite, à éviter les conflits ou à les résoudre d'une manière pacifique. Par contre, l'endoctrinement est une forme d'éducation qui peut être à l'origine de conflits et de graves crises. Des cas passés et présents témoignent des dangers de l'embrigadement.

AEA : Comment l'éducation peut-elle prévenir de futurs conflits ?

A.G : L'éducation doit véhiculer les valeurs de paix. Mais il faut d'abord en donner une définition. Elle ne peut se résumer à l'absence de guerre ou de conflit. D'après moi, la paix est un ensemble de valeurs permettant de vivre en harmonie. Le respect, la citoyenneté, la modestie, la tolérance, la solidarité etc. en sont des déclinaisons. L'éducation à la paix consiste à intérioriser ces valeurs.

AEA : Avez-vous des exemples concrets d'activités liées à l'éducation à la paix ?

A.G : Les activités à mener sont nombreuses. On peut organiser des activités de formation sur la résolution pacifique des conflits à destination des communautés, des écoliers ou même au sein d'entreprises. On peut encore produire des supports pédagogiques en lien avec ces formations (manuels, posters) et qui seront adaptés à chaque cible (enseignants, parents, chef de village, analphabète, élève, salarié...).

Sur le plan scolaire, les initiatives comme « les gouvernements scolaires » sont initiées dans beaucoup de pays. C'est une véritable école de la démocratie. Les enfants prennent leurs responsabilités à bras le corps et ils adorent ça ! Cette initiative pédagogique remporte un grand succès et les résultats sont probants. Il est certain qu'un enfant qui a appris à discuter avec ses camarades, à prendre les décisions de manière collégiale aura de plus fortes chances d'être un citoyen qui défendra ses droits que celui qui a appris à tout accepter sans poser la moindre question.

AEA : Peut-on évaluer l'impact de l'éducation sur la prévention de conflits ?

A.G : On peut comparer deux écoles similaires dont une met en place ces gouvernements scolaires et l'autre non. On peut également suivre les élèves pendant une longue période après qu'ils aient quitté l'école pour voir comment ils se comporteront dans la vie courante. Auront-ils le « leadership » qu'on attend d'eux ? Contribueront-ils au maintien et à la sauvegarde de la paix dans leur environnement ? Quoi qu'il en soit, l'impact de l'éducation sur les comportements pacifistes des individus ne se mesura qu'au bout d'un temps suffisamment long.